

Fiche signalétique

Panneaux de particules NAF VESTA

Section 1 : Identification

Nom du produit	<ul style="list-style-type: none">• Panneaux de particules sans formaldéhyde ajoutée (NAF) VESTA
Synonymes	<ul style="list-style-type: none">• Panneaux de particules NAF; Panneaux de particules NAUF <p>La présente fiche signalétique s'applique à tous les panneaux NAF Duraflake VESTA d'ARAUCO Amérique du Nord fabriqués dans les usines mentionnées ci-dessous, y compris les panneaux NAF laminés avec du stratifié thermofusionné (TFL)/mélamine</p>
Description du produit	<ul style="list-style-type: none">• Un produit de bois composé de bois et de résines synthétiques durcies
Usage recommandé	<ul style="list-style-type: none">• Matériaux de construction – Décoratifs, ameublement, construction générale
Usines de fabrication	<ul style="list-style-type: none">• Albany, OR
Fournisseur	<ul style="list-style-type: none">• ARAUCO Amérique du Nord 400 Perimeter Center Terrace, Suite 750 Atlanta, GA 30346 Informations générales : 800-261-4890 USA http://www.arauco-na.com/
Téléphone (général)	<ul style="list-style-type: none">• 800-261-4890
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none">• <u>Centre régional canadien</u> 80 Tiverton Court, Suite 701 Markham L3R 0G4 Canada Tél. : (905) 475-9686 Télec. : (905) 475-3827• <u>Centre régional de l'Est des États-Unis</u> 515 River Crossing Drive, Suite 110 Fort Mill, SC 29715 Tél. : (877) 273-7680 Télec. : (800) 808-1454• <u>Centre régional de l'Ouest des États-Unis</u> 2550 NE Old Salem Road Albany, OR 97321 Tél. : (888) 650-6302 Télec. : (541) 928-4116

Section 2 : Identification des dangers

États-Unis (É.-U.)

Selon la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (HCS) 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA

Classification de la substance ou du mélange

HCS 2012 de l'OSHA

- Ce produit est généralement régi par l'OSHA pour l'émission de poussières de bois durant les opérations mécaniques générant des poussières. Les niveaux de formaldéhyde libre sont en-deçà du seuil des exigences de communication de l'OSHA. Les classifications ci-dessous sont basées sur les poussières de bois.

Irritation cutanée 2

Sensibilisation cutanée 1

Légère irritation oculaire 2B

Sensibilisation respiratoire 1

Cancérogénicité 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) 3 : Irritation des voies respiratoires

Poussières combustibles

Éléments d'étiquetage

HCS 2012 de l'OSHA

DANGER



- Mentions de danger**
- Provoque une irritation cutanée
 - Peut provoquer une réaction allergique cutanée
 - Provoque des irritations oculaires
 - Peut provoquer une irritation respiratoire
 - Peut provoquer des symptômes d'asthme ou d'allergies ou des difficultés respiratoires par inhalation
 - Peut provoquer le cancer dû à l'inhalation de poussières respirables
 - Peut former des nuages de poussières combustibles dans l'air

Mises en garde

- Prévention**
- Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.
 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
 - Ne pas respirer les poussières.
 - Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
 - En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
 - Bien se laver après la manipulation.
 - Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.
 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
 - Porter des gants/vêtements/lunettes de protection.

- Premiers soins**
- CONTACT CUTANÉ : Laver avec une quantité abondante d'eau et de savon.
 - En cas d'irritation/éruption cutanée : Obtenir des soins médicaux.
 - Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer.

Si l'irritation persiste : Obtenir des soins médicaux.

EN CAS D'INHALATION : Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En présence de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Obtenir des soins médicaux.

- Élimination et entreposage**
- Éviter d'entreposer là où il y a risque d'exposition à l'eau ou près d'une source d'inflammation. Il est recommandé d'entreposer le produit dans un endroit où l'humidité relative et la température correspondent à peu près aux conditions d'utilisation finale.
 - Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et/ou internationaux.

Autres dangers

HCS 2012 de l'OSHA

- Ce produit n'est pas considéré dangereux selon les critères de la norme fédérale 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA portant sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Renseignements additionnels

NFPA • Santé= 1, Combustibilité= 1, Réactivité= 0, Informations spéciales = Aucune

HMIS • Santé = *1, Combustibilité = 1, Réactivité = 0, PPE = E

* Danger chronique pour la santé

E = Lunettes/gants de protection, et respirateur anti-poussières

Section 3 : Composition/Informations sur les ingrédients

Mélanges

Ces produits de bois sont composés de bois et de résines aminoplastes durcies. Voir la Section 8 pour les mesures de limites d'exposition.

Composition			
Appellation chimique	Identifiants	%	Dangereux
Fibres de bois*	CAS: Non disponible	92,5 % à 98,5 %	Oui
Résines synthétiques durcies	CAS: Propriétaire	1,5 % à 4 %	Non
Urée	CAS: 57-13-6	0 % à 3 %	Oui

* Le bois contient des traces de différents produits chimiques présents dans l'environnement qui sont absorbés par les arbres par la croissance naturelle. Une liste exhaustive des espèces est disponible sur demande.

Tous les produits fabriqués dans les usines d'Arauco Amérique du Nord sont certifiés selon la norme ECC (composite éco-certifié) de la CPA – Association des fabricants de panneaux composites, qui exige le respect du règlement ATCM 93120.12 du CARB concernant le contrôle des émissions toxiques de formaldéhyde du bois composite.

RÉSIDENTS DE LA CALIFORNIE : Ce produit contient un ou plusieurs produits chimiques connus de l'État de la Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales, ou autres problèmes liés à la reproduction.

Section 4 : Mesures d'urgence et premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation • **EN CAS D'INHALATION** : Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la

maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

- Peau** • **CONTACT CUTANÉ** : Laver avec une quantité abondante d'eau et de savon. En cas d'irritation/éruption cutanée : Obtenir des soins médicaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Yeux** • **CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Si l'irritation persiste : Obtenir des soins médicaux.
- Ingestion** • Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Faible risque pour la manipulation courante en milieu industriel ou commercial.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

- Consulter la Section 11 – Propriétés toxicologiques.

Section 5 : Procédures en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** • **PETIT INCENDIE** : Produit chimique sec, CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse ordinaire.
INCENDIE IMPORTANT : De l'eau pulvérisée ou en brouillard, ou de la mousse ordinaire

- Moyens d'extinction inappropriés** • Aucune donnée disponible

- Procédures de lutte contre les incendies** • Aucune procédure spéciale. Les techniques d'extinction d'incendie pour les produits du bois sont bien connues.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques inhabituels d'incendie et d'explosion** • Les panneaux de particules NAF ne constituent pas un risque d'explosion. Le sciage, le ponçage ou l'usinage des panneaux de particules NAF pourrait produire de la poussière de bois comme sous-produit. La poussière de bois peut présenter un risque élevé à grave d'explosion si un nuage de poussière entre en contact avec une source d'inflammation.
- Des concentrations atmosphériques de 40 grammes par mètre cube sont souvent utilisées comme la limite inférieure d'explosivité (LIE) pour les poussières de bois. L'OSHA interprète le niveau d'explosivité comme n'ayant aucune visibilité à cinq pieds ou moins.

- Produits de combustion dangereux** • La combustion des panneaux de particules NAF peut générer du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, des aldéhydes, des cyanures et autres particules et gaz dangereux

Section 6 : Mesures en cas de fuite accidentelle

Précautions personnelles, équipement de protection et mesures d'urgence

- Précautions personnelles** • Ne pas respirer la poussière.

- Procédures d'urgence** • Aucune procédure d'urgence ne devrait être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions normales, tel que recommandé.

Précautions environnementales

- Aucun effet environnemental important connu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures de confinement et de nettoyage**
- Ne s'applique pas au produit sous sa forme achetée. La poussière générée par le sciage, le ponçage, le perçage ou le routage de ce produit peut être nettoyée à l'aspirateur ou à la pelle pour être récupérée ou éliminée. Le nettoyage et l'élimination des poussières de bois devraient être effectués de manière à réduire au minimum la création de poussières en suspension.

Section 7 : Manipulation et entreposage

Précautions pour la manipulation sécuritaire

- Manipulation**
- Aucune précaution particulière pour la manipulation du produit. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Un entretien de routine devrait être institué pour éviter que les poussières ne s'accumulent sur les surfaces.

Conditions pour l'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

- Entreposage**
- Éviter d'entreposer là où il y a risque d'exposition à l'eau ou près d'une source d'inflammation. Il est recommandé d'entreposer le produit dans un endroit où l'humidité relative et la température correspondent à peu près aux conditions d'utilisation finale. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation – Ne pas fumer.

- Matériaux incompatibles ou sources d'inflammation**
- Conserver à l'écart de toute source d'inflammation.

Section 8 : Mesures de contrôle d'exposition / Protection personnel

Paramètres de contrôle

Limites / directives d'exposition Aucune donnée disponible.

Limites / directives d'exposition				
	Résultat	ACGIH	NIOSH	OSHA
Poussière de bois	TWA	1 mg/m ³ TWA <i>poussière totale, bois tendre et bois dur</i>	1 mg/m ³ TWA <i>poussière totale, bois tendre et bois dur</i>	15 mg/m ³ , poussière totale (5 mg/m ³ , fraction respirable) (comme poussière nuisible)

Contrôles d'exposition

- Mesures et contrôles d'ingénierie**
- Des systèmes de ventilation adéquats tels que requis pour maintenir les concentrations de contaminants atmosphériques sous les valeurs limites applicables. En raison du potentiel explosif de la poussière de bois lorsqu'elle est en suspension dans l'air, des précautions doivent être prises pendant le ponçage, le sciage ou l'usinage des produits en bois afin d'empêcher les étincelles ou autres sources d'inflammation dans le système de ventilation. L'utilisation de moteurs totalement encapsulés est recommandée.

Équipement de protection individuelle

Pictogrammes



- Système respiratoire**
- Le port d'un appareil respiratoire approuvé par la NIOSH/MSHA est recommandé lorsque les niveaux de poussières en suspension excèdent les PEL et les TLV appropriés.
- Yeux et visage**
- Porter des lunettes de sécurité.
- Mains**
- Porter des gants de protection – Tissu caoutchouté, toile ou cuir.

Peau et corps

- Porter des manches longues et/ou un survêtement de protection.

**Normes générales
d'hygiène industrielle**

- Veiller au bon entretien des lieux et éviter de générer ou de respirer des poussières. Ne pas laisser la poussière s'accumuler. Entretien, nettoyer, essayer et ajuster les respirateurs conformément aux règlements de l'OSHA.

**Contrôle de
l'exposition de
l'environnement**

- Aucune donnée disponible

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Description du matériau			
Forme physique	Solide Un panneau fabriqué à partir de fibres de bois agglomérées avec des résines synthétiques ou un autre système adhésif	Apparence/Description	Panneaux de particules.
Couleur	Jaune paille (brun pâle)	Odeur	Aucune odeur distinctive.
Goût	Aucune donnée disponible	Seuil d'odeur	Non pertinent.
Propriétés générales			
Point d'ébullition	Non pertinent	Point de fusion	Non pertinent
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	pH	Non pertinent
Gravité spécifique/densité relative	Non pertinent	Densité	Aucune donnée disponible
Masse volumique	Aucune donnée disponible	Solubilité dans l'eau	Insoluble
Viscosité	Aucune donnée disponible	Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible		
Volatilité			
Pression de vapeur	Non pertinent	Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Non pertinent	COV (Vol.)	0 %
Combustibilité			
Point d'éclair	Non pertinent	LSE	Non pertinent
LIE	Non pertinent	Temps de combustion	Aucune donnée disponible
Auto-inflammation	425 à 475 F(218.3333 to 246.1111 C)	Combustibilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité

- Le produit est stable

Stabilité chimique

- Stable

Possibilité de réactions dangereuses

- Une polymérisation dangereuse n'est pas indiquée. Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

- Éviter l'exposition à l'eau, les sources d'inflammation, l'humidité relative et la température élevée.

Matériaux incompatibles

- Matériaux incompatibles : Agents d'oxydation et acides puissants

Produits de décomposition dangereuse

- Une décomposition dangereuse peut se produire. Une décomposition thermique et/ou une oxydation thermique peut produire des vapeurs et des gaz irritants et toxiques, y compris générer du monoxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, HCN, des aldéhydes et des acides organiques.

Section 11 : Propriétés toxicologiques

Information sur les effets toxicologiques

Autres informations • Les effets toxicologiques devraient être minimales pour les produits sous leur forme achetée. Les renseignements sur les composants individuels sont fournis ci-après, s'ils sont disponibles.

Composants		
Urée (0 à 3 %)	57-13-6	<p>Toxicité aiguë : DL50 Ingestion/Orale (rat) • 8471 mg/kg; DT min. Ingestion/Orale (rat) • 750 mg/kg; <i>reins, uretère et vessie</i> : Augmentation de la production d'urine; <i>Nutrition et métabolisme brut</i> : <i>Changements dans la chimie ou la température</i> : Na; <i>Nutrition et métabolisme brut</i> : <i>Changements dans la chimie ou la température</i> : K;</p> <p>Irritation : Cutanée (humain) • 20 % 24 heure(s) • Irritation modérée;</p> <p>Toxicité chronique: TC min. Inhalation (Rat) • 288 mg/m³ 17 semaine(s)-Intermittent; <i>reins, uretère, et vessie</i> : Autres changements dans la composition de l'urine; <i>Sang</i> : Autres changements; <i>Nutrition et métabolisme brut</i> : <i>Changements dans la chimie ou la température</i>: Cl;</p> <p>Tumorigène / Carcinogène : DT min. Ingestion/Orale (rat) • 821 g/kg 1 an -Continu; <i>Tumorigène</i> : Néoplasique selon les critères du RTECS; <i>Sang</i> : Tumeurs; <i>Sang</i> : Lymphomes, incluant la maladie de Hodgkin</p>

Propriétés selon le GHS	Classification
Toxicité aiguë	OSHA HCS 2012• Absence de données
Risque d'aspiration	OSHA HCS 2012• Absence de données
Cancérogénicité	OSHA HCS 2012• Cancérogénicité 1A
Mutagénicité des cellules germinales	OSHA HCS 2012• Absence de données
Corrosion/irritation cutanée	OSHA HCS 2012• Irritation cutanée 2
Sensibilisation de la peau	OSHA HCS 2012• Sensibilisant cutané 1
STOT-RE	OSHA HCS 2012• Absence de données
STOT-SE	OSHA HCS 2012• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique 3 : Irritation des voies respiratoires
Toxicité pour la reproduction	OSHA HCS 2012• Absence de données
Sensibilisation respiratoire	OSHA HCS 2012• Sensibilisant respiratoire 1
Lésion/irritation oculaire grave	OSHA HCS 2012• Irritation oculaire légère 2B

Organes cibles • Peau, poumons, système respiratoire

Voie(s) d'entrée ou d'exposition • Inhalation, peau, yeux

Conditions médicales aggravées par • Les poussières peuvent aggraver l'asthme ou les autres problèmes respiratoires.

exposition**Effets potentiels sur la santé**

Le produit ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé s'il est manipulé conformément à sa fiche signalétique et à l'étiquette du produit. Les symptômes ou les effets indésirables qui peuvent survenir si le produit est manipulé sans précaution et si une surexposition survient incluent :

Inhalation

- Aigu (immédiat)**
 - Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Chronique (différé)**
 - Une exposition répétée et prolongée peut causer le cancer. Une exposition répétée et prolongée peut causer une sensibilisation du système respiratoire.

Peau

- Aigu (immédiat)**
 - Peut causer une irritation.
- Chronique (différé)**
 - Une exposition répétée et prolongée peut causer une sensibilisation.

Yeux

- Aigu (immédiat)**
 - Peut causer une irritation.
- Chronique (différé)**
 - Aucune donnée disponible.

Ingestion

- Aigu (immédiat)**
 - Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé ne devrait survenir.
- Chronique (différé)**
 - Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé ne devrait survenir.

- Effets cancérigènes**
 - La poussière de bois est répertoriée par le NTP comme étant un cancérigène connu pour l'humain (10^e rapport), monographies du CIRC : poussières de bois, groupe 1 - CIRC groupe 1: cancérigène pour l'homme; preuves suffisantes de cancérigénicité. Cette classification repose essentiellement sur des études montrant un lien entre l'exposition professionnelle aux poussières de bois et l'adénocarcinome des fosses nasales et des sinus paranasaux. Le CIRC n'a pas trouvé de preuves suffisantes d'une association entre l'exposition professionnelle aux poussières de bois et les cancers de l'hypopharynx, de l'oropharynx, des systèmes lymphatiques et hématopoïétiques, des poumons, de l'estomac, du côlon ou du rectum.

Effets cancérigènes				
	CAS	OSHA	IARC	NTP
Poussière totale, bois tendre et bois dur	Non disponible	Non répertorié	Group 1-Cancérigène	Cancérigène connu pour l'humain

Section 12 : Propriétés écologiques**Toxicité**

- Aucune information disponible à ce moment. Comme pour toutes les substances étrangères, ne pas laisser pénétrer dans les réseaux pluviaux. Ces produits du bois ne devraient pas présenter de risques écologiques suite à l'utilisation qui leur est destinée.

Persistance et dégradabilité

- Aucune donnée disponible

Bioaccumulation potentielle

- Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination**Méthodes d'élimination des déchets**

Produit résiduaire • Brûler dans un incinérateur municipal. Jeter dans un site d'enfouissement approuvé. Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et/ou internationaux..

Déchets d'emballage • Aucune donnée disponible

Section 14 : Transport

	Numéro de l'ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Risques environnementaux
DOT	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
TMD	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Aucune précaution particulière.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC

- Aucune donnée disponible

Autres renseignements

DOT • Non réglementé comme étant une matière dangereuse.

TMD • Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse.

Section 15 : Renseignements réglementaires**Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Catégories de dangers SARA

- Aiguë, chronique

Inventaire			
Composant	CAS	DSL Canada	TSCA
Panneaux de particules NAF	S/O	Non répertorié. Tous les composants de ce produit sont énumérés dans l'inventaire DSL Canada ou sont exclus de la liste.	Non répertorié. Tous les composants de ce produit sont énumérés dans l'inventaire TSCA ou sont exclus de la liste.

Canada

Main-d'œuvre

Canada - SIMDUT - Classifications des substances

- | | | |
|---|-----|--|
| • Panneaux de particules NAF et ingrédients (sauf si énumérés ci-dessous) | S/O | Non répertorié ou inférieur au seuil de quantités minimales à déclarer |
|---|-----|--|

Canada - SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

- | | | |
|---|-----|--|
| • Panneaux de particules NAF et ingrédients (sauf si énumérés ci-dessous) | S/O | Non répertorié ou inférieur au seuil de quantités minimales à déclarer |
|---|-----|--|

États-Unis

Main-d'œuvre

É.-U. - OSHA – Gestion des processus de sécurité - Produits chimiques à haut risque

- | | | |
|---|-----|--|
| • Panneaux de particules NAF et ingrédients (sauf si énumérés ci-dessous) | S/O | Non répertorié ou inférieur au seuil de quantités minimales à déclarer |
|---|-----|--|

Environnement

É.-U. - CERCLA/SARA – Substances dangereuses et leurs quantités à déclarer

- | | | |
|---|-----|----------------|
| • Panneaux de particules NAF et ingrédients (sauf si énumérés ci-dessous) | S/O | Non répertorié |
|---|-----|----------------|

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 304 - QR applicable aux substances extrêmement dangereuses de l'EPCRA

- | | | |
|---|-----|----------------|
| • Panneaux de particules NAF et ingrédients (sauf si énumérés ci-dessous) | S/O | Non répertorié |
|---|-----|----------------|

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 - QPS applicable aux substances extrêmement dangereuses de l'EPCRA

- | | | |
|---|-----|----------------|
| • Panneaux de particules NAF et ingrédients (sauf si énumérés ci-dessous) | S/O | Non répertorié |
|---|-----|----------------|

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Données sur les émissions à déclarer

- | | | |
|---|-----|----------------|
| • Panneaux de particules NAF et ingrédients (sauf si énumérés ci-dessous) | S/O | Non répertorié |
|---|-----|----------------|

États-Unis - Californie

Environnement

É.-U. - Californie - Proposition 65 – Liste des cancérogènes

- | | | |
|---|-----|-------------------------------------|
| • Panneaux de particules NAF et ingrédients (sauf si énumérés ci-dessous) | S/O | Non répertorié |
| • Poussière totale, bois tendre et bois dur | S/O | Cancérogène, date initiale 12/18/09 |

Section 16 : Renseignements supplémentaires

- | | |
|--|---|
| Méthode de classification des mélanges | • Classification de substance cancérogène basée sur les valeurs / limites de concentration des ingrédients. |
| Dernière date de révision | • Le 16 janvier 2013 |
| Date de préparation | • Le 1 juin 2015 |
| Exclusion/déclaration de responsabilité | <ul style="list-style-type: none"> • L'information contenue dans la présente fiche signalétique est basée sur l'expérience de professionnels de la santé et de la sécurité au travail et provient de sources jugées exactes ou sans quoi techniquement correctes. Il en va de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer si le produit convient à l'application ou aux applications projetée(s) et de prendre les mesures de sécurité nécessaires. L'utilisateur doit s'assurer que cette fiche signalétique est la version la plus récente. • Arauco Amérique du Nord est un nom commercial utilisé par Flakeboard Company Limited, America Limited, Arauco Panels USA LLC et autres sociétés affiliées en |

Amérique du Nord, dont chacune est une société indépendante et n'est pas responsable des actes ou des obligations de ses sociétés affiliées.

Étiquette de danger SGH sur le produit

Panneaux de particules VESTA NAF

Selon la norme 29 CFR 1910.1200 sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA



DANGER

Ce produit est généralement régi par l'OSHA pour l'émission de poussières de bois durant les opérations mécaniques générant des poussières. Le produit ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé s'il est manipulé conformément à sa fiche signalétique et à l'étiquette du produit. Les symptômes ou les effets indésirables qui peuvent survenir si le produit est manipulé sans précaution et si une surexposition survient incluent :

Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Provoque des irritations oculaires.
Peut provoquer une irritation respiratoire.
Peut provoquer des symptômes d'asthme ou d'allergies ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer le cancer dû à l'inhalation de poussières respirables.
Peut former des nuages de poussières combustibles dans l'air.

Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
Ne pas respirer les poussières.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Bien se laver après la manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
Porter des gants/vêtements/lunettes de protection.

CONTACT CUTANÉ : Laver avec une quantité abondante d'eau et de savon.
En cas d'irritation/éruption cutanée : Obtenir des soins médicaux.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer.
Si l'irritation persiste : Obtenir des soins médicaux.
EN CAS D'INHALATION : Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
En présence de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Obtenir des soins médicaux.

Éviter d'entreposer là où il y a un risque d'exposition à l'eau ou près d'une source d'inflammation. Il est recommandé



Fiche signalétique

PANNEAUX COMPOSITES

*Matériaux de
construction Structurels,
industriels ou décoratifs*PAGE
12 de 13

d'entreposer le produit dans un endroit où l'humidité relative et la température correspondent à peu près aux conditions d'utilisation finale.
Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et/ou internationaux.

ARAUCO Amérique du Nord, 400 Perimeter Center Terrace, Suite 750
Atlanta, GA 30346
Informations générales : 800-261-4890

Avis exigé en vertu de la proposition 65 de la Californie

Avertissement

Le perçage, le sciage ou l'usinage des produits du bois générant de la poussière de bois, une substance connue de l'État de la Californie comme une cause de cancer. Éviter d'inhaler de la poussière de bois. Porter un masque anti-poussières ou utiliser d'autres formes de protection personnelle.

ARAUCO Amérique du Nord, 400 Perimeter Center Terrace, Suite 750
Atlanta, GA 30346
Informations générales : 800-261-4890